

Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques
BULLETIN DES NORME D'ENTREPOSAGE

Date de publication : Janvier 2024

NUMÉRO 37

Protocoles d'audit d'un entrepôt, du guide de l'utilisateur, du protocole D8
Protocoles d'audit d'un entrepôt et du guide de l'utilisateur, du protocole G7

N°	PROTOCOLE	POINTAGE
D8	À l'intérieur de l'entrepôt de produits agrochimiques : a) Tous les employés ont été formés aux procédures d'intervention en cas d'urgence sur le site. b) Le personnel a reçu une formation annuelle sur l'exécution du plan d'intervention d'urgence (PIU) pour le site. c) L'information a été fournie aux entrepreneurs et aux visiteurs du site au sujet des procédures qui les concernent.	OBLIGATOIRE
<p>L'auditeur confirmera que tous les employés ont reçu une formation.</p> <p>Le vérificateur examinera les dossiers de formation des employés concernant le personnel approprié (les employés faisant partie de l'équipe d'intervention d'urgence) et s'assurera que la formation annuelle a eu lieu. L'auditeur examinera également les dossiers de formation du personnel qui ne fait pas partie de l'équipe d'urgence.</p> <p>Le vérificateur révisera la documentation indiquant que l'information a été partagée avec les entrepreneurs et les visiteurs du site concernant les procédures d'urgence applicables.</p>		

Le protocole D8a exige que tout le personnel jouisse d'une formation sur le plan d'urgence. Pour certains membres du personnel qui ne participent pas aux travaux quotidiens en entrepôt, leur rôle peut se limiter à l'évacuation et au rassemblement au point de rassemblement. Le site doit démontrer que tout le personnel a été formé. Des registres doivent être tenus. Cette procédure doit être appliquée à l'ensemble du personnel lors de l'embauche et de la mise à jour si les modifications du plan d'urgence ont une incidence sur eux.

Le protocole D8b exige une formation annuelle pour le personnel ayant un rôle spécifique à jouer tel que défini dans le plan d'intervention d'urgence. Ce personnel doit participer au test annuel du plan d'urgence (protocole G7). Des registres doivent être tenus.

Le protocole D8c exige que l'information soit fournie aux entrepreneurs et aux visiteurs du site au sujet des procédures d'urgence qui les concernent. Cela peut se faire lors de l'inscription d'un visiteur sur le site ou lors d'une séance d'orientation pour les entrepreneurs.

N°	PROTOCOLE	POINTAGE
G7	Sur la base du PIU du site, la direction de cette installation a effectué au moins un exercice de simulation du PIU par an.	OBLIGATOIRE
<p>L'auditeur se rendra sur le site pour inspecter la documentation relative au dernier test du PIU. Le cas échéant, quelles améliorations ont été apportées au plan à la suite du test? Qui a participé au test?</p> <p>Utiliser l'un des exemples du PIU qui déclencherait son application. Cela peut inclure un déversement important de produit, un incendie simulé, une urgence médicale ou une inondation. Une réponse à une fausse alarme ou à un incident réel n'est pas considérée comme un exercice de PIU.</p>		

Un test du PIU doit être effectué chaque année. Il peut s'agir d'un exercice physique impliquant les premiers répondants, d'un exercice physique impliquant l'ensemble du personnel ou d'un exercice sur table. Ce test doit impliquer l'utilisation du plan d'intervention d'urgence comme un guide étape par étape pour faire face à l'incident. Le test doit être documenté et, si cela se justifie, des modifications doivent être apportées au plan d'intervention d'urgence.

Le modèle ci-joint sert de guide pour l'enregistrement d'un exercice d'intervention d'urgence à l'aide du PIU.

L'ANÉPA et CropLife Canada, leurs employés, leurs membres ou leurs agents n'ont jamais fait, non plus qu'ils veuillent faire aux présentes, toute représentation, garantie ou tout engagement concernant les données techniques, l'information et les recommandations contenues dans ce bulletin, ou des résultats obtenus de leur utilisation. De plus, ils ne seront pas tenus responsables de tout dommage, toutes pertes ou réclamations, y compris ceux de nature imprévue ou circonstancielle, résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser ce bulletin. L'utilisation d'une marque de commerce ne signifie ni un appui aux produits ni une critique envers ceux qui ne sont pas nommés

Modèle de rapport d'exercice d'intervention d'urgence

PROTOCOLE D'ENTREPÔT ANEPA G7 OU PROTOCOLE DE TRAITEMENT DES SEMENCES G5

Au moins une fois par an, un exercice d'urgence doit être organisé à l'aide du PIU. Il s'agit de s'assurer que le plan est à jour et que le personnel est conscient des fonctions du PIU. Le test permet également de vérifier l'efficacité du PIU, des voies et des procédures d'évacuation d'urgence, et un registre des exercices doit être conservé.

DÉTAILS DU PROJET

DATE (MM/JJ/AAAA) :		HEURE : <input type="checkbox"/> AM <input type="checkbox"/> PM		DIRECTEUR :	
LIEU :					
LA MÉTHODE DE NOTIFICATION DE L'ALARME :				<input type="checkbox"/> EXERCICE SIMULÉ <input type="checkbox"/> EXERCICE PRATIQUE DU PIU	
SCÉNARIO D'URGENCE	<input type="checkbox"/> FEU	<input type="checkbox"/> MÉDICAL	<input type="checkbox"/> DÉVERSEMENT	<input type="checkbox"/> DÉSASTRE NATUREL	<input type="checkbox"/> VIOLENCE <input type="checkbox"/>

PARTICIPANTS

1.	5.	9.
2.	6.	10.
3.	7.	11.
4.	8.	12.

EXERCICE SIMULÉ

1. Fournir un scénario d'urgence
2. Les travailleurs répondent VERBALEMENT à « l'urgence » par la discussion
3. La personne désignée vérifie les réponses verbales par rapport aux procédures du PIU et s'assure que les numéros de téléphone sont à jour.
4. Vérifier que le matériel à utiliser est en bon état de fonctionnement

EXERCICE SIMULÉ CONCERNANT LE PIU

1. Fournir un scénario d'urgence
2. Les travailleurs répondent physiquement en suivant correctement les procédures
3. La personne désignée évalue la réponse par rapport au PIU
4. Elle vérifie que le matériel à utiliser est en bon état de fonctionnement
5. L'exercice peut consister en une visite du service d'incendie, un incendie, un déversement, une évacuation, des conditions météorologiques.

Vérifications de l'équipement :	<input type="checkbox"/> Équipement d'urgence	<input type="checkbox"/> Premiers secours/AED	<input type="checkbox"/> Ensembles pour déversement	<input type="checkbox"/> ÉPI
---------------------------------	---	---	---	------------------------------

SCÉNARIO D'EXERCICE (DESCRIPTION ÉTAPE PAR ÉTAPE) :

ANALYSE — Ce qui a bien fonctionné :

ANALYSE — Ce qui doit être amélioré, y compris les modifications au PIU :

DÉTAILS ET RÉSULTATS DES EXERCICES

PLANS D'AMÉLIORATION (COCHER SI APPLICABLE)	ICI, EXPLIQUER LES MESURES ET LES EFFORTS POUR CORRIGER LA SITUATION
<input type="checkbox"/> FORMATION COMPLÉMENTAIRE DU PERSONNEL	
<input type="checkbox"/> ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE REQUIS	
<input type="checkbox"/> AMÉLIORATION DES FOURNITURES D'URGENCE NÉCESSAIRES	
<input type="checkbox"/> PLANIFICATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES INTERVENANTS	
<input type="checkbox"/> PROCÉDURES D'URGENCE RÉVISÉES	
<input type="checkbox"/> RAPPORTS ET DOCUMENTATION APPROPRIÉS	
<input type="checkbox"/> PLAN D'URGENCE RÉVISÉ	

CET EXERCICE DÉMONTRE DES RÉSULTATS POSITIFS OUI NON